

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 24 FEVRIER 2012 : 20H30

Présents : DUQUEROIE J., AUBINEAU F., PINGAULT G., MORISSET J.Y, MASSONNIERE C., BOIREAU D., PUISSESSEAU F., COGNAC M., GAUTHIER J.C., HAUTION G.

Excusé : BALLET Hervé

Secrétaire de séance : Maryline COGNAC

- Comptes administratifs 2011 :

Les comptes administratifs ont été votés avec les résultats suivants :

- Budget Commune : + 129 566,59 Euros
- Budget C.C.A.S. : + 1 407,77 Euros
- Budget Caisse des Ecoles : + 388,51 Euros
- Budget Assainissement : + 209,77 Euros

- Convention Centre de Gestion :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de renouveler la convention d'adhésion au service de remplacement du Centre de Gestion. Cette convention prévoit, en cas d'utilisation du service, le remboursement des salaires et charges sociales majorés de 4% du salaire brut de l'agent remplaçant.

Le Conseil Municipal décide d'adopter la convention et donne pouvoir au Maire pour la signature de cette convention et des différents actes en découlant.

- Divers :

- Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à faire estimer la maison d'école inoccupée par le service des domaines en vue d'une éventuelle vente. En effet, le budget de la Commune ne permet pas actuellement de faire les réparations nécessaires qui sont très importantes.
- Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil décide l'embauche de Mr Mickaël OLIVIER, titulaire du permis poids lourd, à titre provisoire, en remplacement de Jean-Marie RIVAUD, actuellement en arrêt maladie.
- Une pétition demandant à Mr le Préfet de revoir son arrêté d'intégration du Syndicat d'Eau et d'Assainissement du Sud Vienne au S.I.V.E.E.R. circule sur la Commune. Le Conseil Municipal s'associe à cette pétition qui pourra vous être présentée par les conseillers référents et qui est disponible aussi en Mairie.
- La demande de subvention de l'Ecole de Voulême pour le séjour pédagogique en Normandie du 11 au 15 juin est acceptée pour un montant de 240,00 € soit 30,00 € par élève.
- Au cours du dernier Conseil d'Ecole, il a été fait état de la lettre des Maires du R.P.I. demandant à Mr l'Inspecteur d'Académie de prolonger le contrat de Mme ROBIN se terminant en février ou de pourvoir à son remplacement. Monsieur l'Inspecteur a répondu que le contingent de contrats aidés dont dispose l'Académie est prioritairement consacré à l'accompagnement des élèves handicapés et qu'il ne peut pas répondre favorablement à notre demande.
- Le Conseil Municipal s'est porté candidat pour accueillir les Heures Vagabondes organisées par le Conseil Général. La réponse ayant été favorable, cette manifestation aura lieu le Vendredi 20 juillet à 20H30 à l'Aire de Loisirs avec le Groupe « Les Barbeaux ».
- A partir du 1^{er} Avril, le logement de la Poste accueillera un nouveau locataire, Mr Francis TEXIER.
- Campagne de destruction des ragondins : l'équipe de piégeurs dirigée par Francis AUBINEAU a détruit 89 ragondins et 3 rats musqués.
- Le Conseil Municipal donne son accord à l'Association « Les Vallées Lizantaises » pour un semis de citrouille avec les enfants des écoles derrière la Salle des Fêtes.